



PV de l'AG de Relier Le Lioran, 24 août 2025

- Présent·es :

- > *Membres du CA* : Françoise-Edmonde Morin, Thomas Schamasch, Jean Siry, Hubert Julien, Paul Lacoste.
- > *Membres de l'équipe* : Raphaël Jourjon, An Peelaerts.
- > *Autres membres* : Nathalie Senesse (Menthe et Santal), Damian Moreno, Corentine Baudrand.
- Excusé·es : Céline Margerit (donne son pouvoir à Thomas Schamasch), Laurence Fontenelle, Jérôme Bouët Baricault, Sonia Enrique, Alba Baudron, Marylène Debuck (GE Alter actions), Vincent Jannot (Relier / Terre de Liens), Jade Bernard Grignola (MRJC), Jean-Marie Perrinel (La Brèche), Fabrice Bugnot (ADIR), Lara Lebègue, CMR (Chrétiens du monde rural, organisateurs du Festi'Rural), Peuple & Culture.

Ordre du jour :

- 14h - Accueil, informations et adhésions, tour d'assemblée – p. 1
- 14h30 – Etat des lieux des dynamiques en cours : rapports moral, d'activité et financier – p. 1
- 16h30 – Renouvellement des instances & implication des membres – p. 5
- 17h - Quelles perspectives pour les 40 ans de Relier ? Discussions sur le projet de l'association, son fonctionnement, ses limites et pistes d'évolution... – p. 6
- 17h45 – Prochains rendez-vous – p. 6

14h - Accueil, informations et adhésions, tour d'assemblée

- Tour de table rapide
- Adhésions : mise à jour au début de l'AG.
 - > Invitation à l'AG partie début juillet, relance personnalisée auprès de quelques adhérent·es et partenaires.
 - > Difficulté à trouver de nouveaux membres au CA, plusieurs raisons limitant l'investissement : réalités économiques, manque de temps, état des associations, nouvelles formes d'engagement... Besoin de communiquer sur le projet et les actions de Relier.
 - F-Edmonde : il y a d'autres moyens de s'investir, hors CA, les groupes de travail par exemple.
 - Paul : le contexte rend l'implication bénévole peu attractive : tendance à la marchandisation....

14h30 – Etat des lieux 2024-2025, dynamiques en cours : rapports moral, d'activité et financier

- Rapport moral 2024 : Paul fait la lecture du document travaillé en amont de l'AG.

Version amendée :

L'année 2024 se place dans le prolongement des difficultés rencontrées les années précédentes qui ne sont pas propres à notre structure : une crise de financement du monde associatif... une manière insidieuse de

pousser à la marchandisation du secteur associatif (constat fait par le Haut conseil de la vie associative dès 2021), rendant impossible le travail de recherche et de prospective d'une association comme la nôtre et mettant en péril notre capacité à faire vivre nos fondamentaux : vitalité sociale culturelle et économique, mise en relation des acteurs, autonomie des personnes...

Pour autant les thématiques que nous avons fait émerger dans nos travaux traversent le temps. Mais il nous faut réfléchir à la manière de les aborder et de les présenter, dans un contexte fortement perturbé où le financement direct de nouvelles thématiques s'est tari. Nous avons pour nous notre légitimité historique et nos savoir-faire. Mais également une approche qui nous est propre en commun avec un réseau d'acteurs ruraux qui partagent nos fondamentaux, liés à l'éducation populaire.

Pour obtenir des financements publics, français et européens, nous sommes contraint·es à nous regrouper avec nos partenaires historiques pour continuer à répondre à nos objectifs et chantiers en cours. Nous restons cependant certain·es que les travaux menés par l'association relèvent de l'intérêt général et recèlent potentiellement, au-delà d'un fort impact social, les ferments d'une évolution sociétale nécessaire: renouveau des générations, retour à la paysannerie, reconsidération de l'aménagement du territoire face aux enjeux socio-écologiques... Ces financements, bien que pertinents, s'accompagnent hélas d'une lourdeur administrative chronophage.

La planète philanthropique connaît également des soubresauts conséquents induits autant par la crise économique que par les violentes coupures de budget aux USA. Décidées par le président Donald Trump, elles ont amené les plus grosses fondations américaines à se retirer sur leur territoire.

De ce côté-ci de l'Atlantique, le cataclysme issu de la marchandisation du travail social et de l'effondrement des financements associatifs produit une forme de sidération sur les responsables associatifs et les bénévoles, qui s'interrogent sur leur capacité à maintenir des emplois salariés et, au-delà, sur la pérennité de leurs structures.

Pour clore le rapport moral 2024 sur une note optimiste, faisons le point sur un chantier phare de Relier initié en 2022 et financé en grande partie sur nos fonds propres : « *Projet d'enfant en milieu rural - Questionner la norme* », renommé « *Enfance & Périnatalité* ». Après une rencontre dans le Tarn en 2023 et des entretiens menés sur le Limousin, l'Aveyron, la Savoie et l'Isère, nous avons pu exposer le résultat de nos travaux fin 2024 à Pantin, dans les locaux du MRJC, devant des structures avec lesquelles nous collaborons depuis des années ainsi qu'à de nouveaux partenaires potentiels. Nous les avons invités à s'inspirer de notre travail pour questionner leurs démarches internes sur les problématiques du genre et de la santé. À présent que Relier, fidèle à sa vocation, est parvenu à démontrer la pertinence de ce chantier essentiel à la vitalité des territoires ruraux, il reste d'une part à attirer des acteurs de terrain et d'autre part à convaincre des financeurs de l'intérêt de le prolonger.

En attendant, nous avons poursuivi les travaux de longue haleine autour des lieux de vie et d'activité, de l'habitat, des installations diversifiées pour un milieu rural vivant, en lien avec nos partenaires (réseau associatif, acteurs du développement rural et agricole). *Le rapport d'activité en témoigne dans les détails.*

Pour conclure, le Conseil d'Administration de Relier rend hommage à Raphaël Jourjon pour le travail qu'il a accompli durant ses quinze années de collaboration. Pour sa capacité à gérer une structure à la fois lourde et légère. Pour son talent à harmoniser les rapports entre toustes. Pour sa disponibilité constante. Pour son tact et sa gentillesse jamais démentis, que, très égoïstement, nous regretterons beaucoup. Raphaël quittera son poste salarié le 30 septembre 2025. Il ressent la nécessité d'évoluer dans son parcours et nous en sommes content.es pour lui. Bonne route à toi Raphaël !!!

Vote du rapport moral

Qui s'oppose : 0 membre

Qui s'abstient : 0 membre

ADOPTE sous réserve de modifications par rapport aux remarques faites.

- **Rapport financier**

> *Rappel des rôles tenus :*

- La saisie comptable et les bilans financiers sont assurés par le groupement d'employeurs Alter actions, avec un suivi par le coordinateur salarié de Relier.
- Fiches de paie et déclarations sociales sont gérées par un cabinet comptable, Brengues expertise.

Compte de résultat 2024

Relier enregistre un petit excédent de 836 euros.

> *Différences entre 2023-2024 :* 62 000 euros de dépenses entre 2024 contre 76 000 en 2023.

Le portage administratif des actions et rencontres des "tiers-lieuses" par Relier en 2023 & leur autonomisation en 2024 expliquent la baisse du volume des prestations et des contributions des usagers. La plupart des prestations étaient liées au programme ANIMERA en 2024. A part cela, les activités et volumes sont très proches.

> *Structure des dépenses :*

- plus de 50 % en charges de personnel
- 30 % environ en services extérieurs

> *Structure des recettes :*

- Il s'agit à plus de 90 % de subventions, issues de fonds publics uniquement cette année : pour ANIMERA (Réseau rural, fonds FEADER) et Terreau / Vivier (France Agri Mer, fonds CASDAR démultiplication).
- Faible part de "ressources propres" : prestations & interventions, adhésions, vente de documents et participation des usager-es.

> *Quid des financements des "collectivités territoriales" ?*

Pas de soutien de ce côté là en 2024.

- ANCT et Régions Massif Central : financeurs historiques, jusqu'à 100K euros par an de 2010 à 2015. La fusion des régions a diminué ces soutiens en 2015, arrêtés à l'issue du programme habitat rural. Maintien des soutiens CGET puis ANCT Massif central sur les tiers-lieux de 2019 à 2022.
- Soutien ponctuel par des collectivités ou représentations locales, sur des événements territorialisés, sous forme de subvention ou de mise à disposition de locaux /matériel /temps de travail des agents, ou relais de communication : Pays, com-com, mairies, DALD...

> *Vie associative, fonctionnement et formations*

- FDVA I (formation des bénévoles) est déposé au niveau national par Relier
- FDVA II ("soutien au fonctionnement" et/ou "projet innovant") déposé au niveau régional (pas possible

de faire autrement).

Ces 2 lignes FDVA ont été obtenues régulièrement les dernières années.

Cela constitue un soutien important pour la vie associative et les formations (de 7 à 11 000 euros).

Il semble donc pertinent de renégocier une convention triennale fin 2025, l'actuelle arrive à échéance.

C'est important de bien reposer les fondamentaux de la démarche Relier dans la demande, de mettre à jour et d'envoyer un bilan annuel sur le *Compte Asso*.

Bilan financier Relier 2024

La situation est saine d'un point de vue comptable : les créances et disponibilités excèdent largement les dettes et prêts à rembourser au 31 décembre 2024. Les fonds propres s'élèvent à 40 163 euros à cette date. La plupart des charges courantes à payer ont été régularisées au 1er trimestre 2025.

Cependant, on constate que le budget de l'association repose largement sur des financements publics qui sont versés tardivement par rapport l'engagement des dépenses, ce qui entraîne des soucis de trésorerie. L'association a ainsi contracté :

- un prêt à taux zéro de 10 000 euros auprès de France Active en 2023, remboursé trimestriellement jusqu'à fin 2026.

- des apports en fonds associatif avec droit de reprise auprès du café associatif Le Lieu-dit (5000 euros) en 2024, puis en 2025 à Sonia Enriqué (6000 euros) et l'AFL-Bn (2000 euros), à rembourser fin 2025 après réception de la subvention ANIMERA.

=> Remarque : une erreur de frappe à rectifier : les montants sont intervertis dans l'actif du bilan 2024, colonne "net", entre "produits à recevoir et "débiteurs divers".

Vote du rapport financier

Qui s'oppose : 0 membre

Qui s'abstient : 1 membre

ADOpte sous réserve de modification par rapport à la remarque faite.

Rapport d'activité 2024

Remise du rapport en version papier aux présent-es. Raphaël en présente oralement une synthèse.

Focus sur les trois chantiers principaux de 2024 :

1. ANIMERA

Principal programme financé en 2024. qui inclut des actions sur les Tiers-lieues, Habitats accessibles et réversibles, Post-urbain et Lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique.

Cela a permis de poursuivre des travaux ou d'initier de nouvelles actions avec MRJC, Adir, Reneta, Réseau des crefad (via Dasa) et d'autres partenaires de la commission habiter, dont Halem et le PMU...

Mais le dossier a été élaboré au pas de course, dans un cadre contraint, pour une durée trop courte.

2. TERREAU - VIVIER

- La thématique "habitat paysan" est maintenant davantage traitée sous l'angle des leviers d'action avec les collectivités. Les partenaires nationaux du développement agricole et rural tels que Terre de liens & Reneta commencent à s'emparer du sujet et c'est tant mieux !

- Importance des espaces d'échange avec les acteurs de la formation et de l'enseignement agricoles, en s'appuyant sur les partenaires de Vivier, pour une meilleure prise en compte de nos préoccupations :

approche transversale de l'installation (projet de vie, prise en compte du quotidien), questions de Genre, nouveaux rapports au travail, enjeux écologiques et sociaux...

3. Projet d'enfant/ Périnatalité / Genre et santé en milieu rural

Discussion sur le nom de ce chantier, difficile à circonscrire : cela renvoie au cheminement de Relier et aux différentes sensibilités.

- Damian : Est-ce que le sujet de l'adoption est englobée par l'étude ?
- FEM voudrait aller plus loin, jusqu'à la "justice reproductive"
- An est gênée par le terme "projet" (un enfant n'est pas juste un "projet") qui porte à confusion par ailleurs.
- Raphaël : enjeu à se faire comprendre et à être soutenu aussi, selon à qui on s'adresse.

Vote du rapport d'activité :

Qui s'oppose : 0 membre

Qui s'abstient : 0 membre

ADOPTE

16h30 – Renouvellement des instances & implication des membres

- **Se présentent au CA 2025 de Relier :**

- Laurence Fontenelle
- Sonia Enrique Salagre
- Paul Lacoste
- Hubert Julien
- Thomas Schamasch

Vote du renouvellement du CA 2025 :

Qui s'oppose : 0 membre

Qui s'abstient : 0 membre

La liste des candidat·es est ADOPTEE à l'unanimité.

- **Coprésidence et délégation de signatures :**

> *La coprésidence est reconduite pour l'ensemble des membres du CA, qui sont élus depuis au moins 1 an.*

> *Deux coprésidents sont délégués à la signature, à même d'engager l'association : Thomas Schamasch et Paul Lacoste.*

=> Validation à l'unanimité des adhérent·es présents + 1 pouvoir.

- **Quel statut pour les autres membres de groupes de travail ?**

- possibilité de rester membre d'un groupe de travail Relier en tant qu'adhérent·e ou partenaire, sans être au CA.
- en revanche, seuls les membres du CA et de l'équipe sont sur la mail-liste de discussion :
ca-relier@listes.surlefil.org
- les autres resteront informés par la newsletter et les échanges spécifiques de leur groupe de travail.

17h - Quelles perspectives pour les 40 ans de Relier ? Discussions sur le projet de l'association, son fonctionnement, ses limites et pistes d'évolution..

- **Quelles actions vont perdurer après le départ de Raphaël ?**

- VIVIER (suivi global + actions sur l'habitat paysan & l'évolution de l'enseignement et la formation agricoles)
- Projet d'enfant en milieu rural / Santé, genre et périnatalité : reprise du chantier avec une entrée par les questions d'installation agricole et rurale des femmes
- Tiers-lieux (autonomisation avancée sur la dynamique globale) ; démarrage d'une recherche-action sur la santé mentale en tiers-lieux...

- **Renommer les groupes de travail & lister leur composition**
- **Echange sur les financements**

- *Remarque de Sonia post-AG* : nous pourrions davantage investir des mouvements comme le CAC (Collectif des associations citoyennes), InCitu, voire le MSER (Mouvement des savoirs engagés et reliés) pour les stratégies de recherche de financement, le dialogue avec les financeurs et les mobilisations de soutien aux associations.

17h45 – Prochains rendez-vous

- **CA de Relier en visio le 29 septembre de 14h à 16h30** : membres du CA + An et Raphaël

=> *Ordre du jour* :

- répartition des rôles : revoir groupes de travail thématiques et fonctions-supports (transmission avec Raphaël) ;
- point les finances (budget et trésorerie) / demandes de soutien et partenariats/ question de l'embauche d'An : principe, missions, modalités, durée
- veille et agenda
- Comité de coordination CASDAR Vivier 22 et 23 septembre à Paris.
En parallèle : présentation de l'avis du CESE le 23 septembre de 14h à 17h30
<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/inegalites-de-genre-et-sante-des-femmes-au-prisme-de-la-perinatalite>
- Fête de la montagne limousine (26-28 septembre à Royère-de-Vassivière, Creuse) : annulée.
- Rencontre habitat participatif (11-12 octobre à Chambéry) :
- la suite à venir sur le site et par la newsletter de Relier.

18h – Pot de clôture.